

1 Identification du mélange et de la société

1.1 - Identificateur de produit	ZIMP 13 S BLUE
1.2 - Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées	Nettoyant lessiviel alcalin utilisé en dilution dans l'eau Nettoyage manuel des sols, locaux, ateliers, bâtis, carters de machines, fours, étuves Nettoyage mécanisé par brosseage, autolaveuse, monobrosse des sols, locaux, ateliers
1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	ECCSEL sarl ZA Le Cantubas, Rue J.Kessel 69170 Tarare tél. : 04 74 64 44 74 fax : 09 72 25 53 96 e-mail : contact@eccsel.com
1.4 - Numéro d'appel d'urgence	ORFILA(INRS) – tél. : 01 45 42 59 59 (24/24h)



2 Identification des dangers

2.1 - Classification du mélange	Corrosion par contact cutané et lésions oculaires : Catégorie 1C (H314) Corrosif pour les métaux : Catégorie 1 (H290) Corrosif
2.1.1 - Classification selon Règlement CLP n°1272/2008	
2.1.2 - Classification selon Directive DPD n°1999/45/CE	
2.2 - Éléments d'étiquetage	
Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement (CLP)	Danger
Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage	Hydroxyde de sodium Métasilicate de sodium
Mentions de danger	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut être corrosif pour les métaux.
Conseils de prudence	Ne pas respirer les aérosols. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Absorber le produit répandu pour éviter qu'il attaque les matériaux environnants.
2.3 - Autres dangers	
Statut PBT	Non
Statut vPvB	Non
Autres informations	-

3 Composition / Informations sur les composants

3.1 - Substances	<i>Non applicable</i>
3.2 - Mélanges	Description : Solution/dispersion aqueuse de composés dispersants/tensioactifs, agents complexants, additifs et sels alcalins

Composants dangereux					
Dénomination	Type de numéro	Numéro	Numéro REACH	Classification selon DSD 67/548/CEE Classification selon CLP 1272/2008	% (m/m)
Tensioactif anionique	CE	500-234-8	01-2119488639-16	Xi, R38, R41 H315, H319	<5
Tensioactif non ionique	CE	500-220-1	01-2119488530-36	Xi, R41 H318	<5

Tensioactif non ionique	CAS	68154-97-2	nd	Xn, R22, R41 H302, H318	<5
Hydroxyde de sodium	CE	215-185-5	01-2119457892-27	C, R35 H290, H314	<5
Diethylenetriamine penta(méthylène phosphonate) de sodium	CE	244-751-4	01-2119514449-36	- H290	<5
Métasilicate de sodium	CE	229-912-9	01-2119449811-37	Xi, C, R34, R37 H290, H314, H335	<1

Indications complémentaires Voir la section 16 pour le texte complet des phrases de risque/de danger.
Ne contient pas de phosphates
Ne contient pas d'EDTA, Ne contient pas de NTA

4 Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours	
Notes générales	En cas de doute, de perte de connaissance ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin immédiatement. Pour une personne inconsciente : vérifier la respiration, libérer les voies respiratoires, mettre la personne en position latérale de sécurité. Ne rien faire ingérer. Pour un malaise : faire asseoir et calmer la personne, lui faire expliquer l'incident. Garder la personne en observation pendant 24h après un malaise.
Après inhalation	En cas de gêne ou de malaise, amener la personne à l'air libre, au chaud et au calme.
Après contact cutané	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire. Retirer les vêtements et les chaussures souillées pour supprimer le contact avec le produit.
Après contact oculaire	Vérifier la présence de lentilles de contact et les enlever. Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes en bougeant les yeux.
Après ingestion	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin ou le centre anti-poison, en lui montrant l'étiquette ou l'emballage. Ne pas faire vomir, sauf sur avis médical. Rincer la bouche avec de l'eau si la personne est consciente.
4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Concerne la manipulation du produit pur avant sa dilution d'usage : Irritation des voies respiratoires par inhalation des aérosols (produit pulvérisé). Risque de lésions des yeux en cas de contact ou projection sans rinçage immédiat. Rougeurs ou brûlures de la peau et effet caustique cas de contact avec le mélange pur. Graves atteintes des muqueuses en cas d'ingestion du produit pur.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	Produit non inflammable et non combustible. Extincteurs pour feux de classe A, B, C suivant origine du feu.
Moyens d'extinction inappropriés	-
5.2 - Dangers résultants de la substance ou du mélange	
Dangers spécifiques	-
Produits de décomposition dangereux	-
5.3 - Conseils aux pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection intégral. Mettre en place des rétentions pour les eaux d'extinction.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence	Porter un vêtement de protection étanche au produit. Porter des équipements de protection individuelle : gants, bottes, lunettes. Porter un masque respiratoire en fonction de la quantité dispersée. Éloigner les personnes non protégées et non formées à l'intervention sur incident. Arrêter la fuite.
6.2 - Précautions relatives à l'environnement	Utiliser des rétentions mobiles et des matériaux absorbants pour empêcher le liquide de se répandre dans le milieu naturel. Utiliser des produits de neutralisation pour ramener le pH entre 5,5 et 8,5. Utiliser des plaques souples d'obturation des bouches d'égout et grilles d'évacuation. En cas de pénétration dans les égouts et cours d'eau, avertir les autorités compétentes.

6.3 - Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Absorber les petits déversements (<5L) avec un produit absorbant (sable, attapulgite). Stocker l'absorbant usagé en conteneur agréé déchet DSD pour incinération. Endiguer et pomper les déversements massifs vers des conteneurs agréés déchet DSD. Utiliser des pompes et des flexibles résistants au pH du produit. Laver les locaux et matériels avec beaucoup d'eau et un produit neutralisant le pH.
--	--

7 Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour la manipulation sans danger	Le produit n'est pas inflammable. Utiliser en aspersion dans une enceinte fermée ou sous aspiration. Eviter de pulvériser le produit hors d'une zone fermée ou de captage des aérosols. Utiliser des bacs de rétention sous les postes d'utilisation et de transfert. Utiliser des appareils, flexibles, cuves, joints compatibles avec le pH du produit. Ne pas boire, manger ou fumer dans la zone d'utilisation. Se laver les mains et enlever les vêtements de travail avant de boire, manger ou fumer. Retirer immédiatement les vêtements souillés.
Mesures destinées à prévenir les incendies	
Mesures destinées à empêcher la production de particules en suspension	
Mesure de protection de l'environnement	
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	
7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Stocker dans les emballages d'origine ou similaires bien fermés. Reproduire l'étiquetage en cas de fractionnement ou de reconditionnement. Stocker sur rétention de volume suffisant conformément à la réglementation en vigueur. Limiter le nombre de personnes autorisées à l'accès du stockage. Métaux : Acier inoxydable, acier doux Plastiques : PEHD, Polypropylène, PTFE Joints : EPDM, Caoutchouc butyle Ne pas stocker avec des acides forts. Ne pas stocker avec des métaux légers en poudres. Stocker à l'abri du gel.
Mesures techniques et conditions de stockage	
Matériaux d'emballage et d'étanchéité	
Exigences concernant les locaux de stockage	
7.3 - Utilisations finales particulières	Se référer à la fiche technique pour les recommandations spécifiques à un secteur industriel. Consulter le producteur du mélange.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

Valeur limite d'exposition professionnelle	UE / 8 heures		UE / 15 minutes		Pays / 8 heures		Pays / 15 minutes	
	ppm	mg/m3	ppm	mg/m3	ppm	mg/m3	ppm	mg/m3
Tensioactif anionique	-	-	-	-	-	-	-	-
Tensioactif non ionique	-	-	-	-	-	-	-	-
Tensioactif non ionique	-	-	-	-	-	-	-	-
Hydroxyde de sodium	-	-	-	-	-	2	-	-
Diethylenetriamine penta(méthylène phosphonate) de sodium	-	-	-	-	-	-	-	-
Métasilicate de sodium	-	-	-	-	-	-	-	-

8.2 - Contrôles de l'exposition

Mesures pour éviter l'exposition au mélange au cours des utilisations identifiées	Ne pas boire ou manger sur le poste de travail. Se laver les mains et enlever les vêtements de travail avant de boire ou manger. Retirer immédiatement les vêtements souillés par des projections accidentelles. Prévoir une douche oculaire et une douche de sécurité dans l'atelier d'utilisation. Prévoir une captation à la source en cas de dégagement d'aérosols au poste de travail.
Protection individuelle :	
- Yeux et visage	Porter des lunettes de protection avec protection latérale. Porter un masque facial en cas de risque de projections massives.
- Mains	Porter des gants de protection en caoutchouc étanches aux liquides alcalins lors de la manipulation du produit ou des pièces ou matériels couverts de produit. Se référer aux préconisations du fabricant de gants. Caoutchouc conseillé : Butyle, Néoprène Caoutchouc déconseillé : Alcool Polyvinylique, Nitrile

- Corps	Porter un vêtement de travail standard protégeant des projections limitées. Porter un vêtement de travail étanche aux liquides alcalins en cas de risque de projections massives. Se référer aux préconisations du fabricant du vêtement.
- Respiratoire	Porter un masque respiratoire en cas de formation d'aérosols. Masque respiratoire avec cartouche de type P2 en cas de formation d'aérosols.
Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement	Les équipements de rejet des aérosols captés à la source et les quantités rejetées doivent être en conformité avec les réglementations locales de protection de l'environnement et des riverains.

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide bleu	-
Odeur	Non caractérisée	-
Seuil olfactif	Elevé	-
pH (mélange tel quel)	13,4	Unité
Masse volumique à 20°C	1,060	Kg/L
Point de fusion/congélation	<0	°C
Point initial d'ébullition	100	°C
Point d'éclair (coupe fermée)	Sans	°C
Inflammabilité	Non inflammable	-
Température d'auto-inflammabilité	Sans	°C
Température de décomposition	>100	°C
Limite inférieure d'explosivité	Non concerné	% (v/v)
Limite supérieure d'explosivité	Non concerné	% (v/v)
Propriétés explosives	Non	-
Propriétés comburantes	Non	-
Pression de vapeur à 20°C calculée	-	mbar
Taux d'évaporation à 20°C par rapport à l'Acétate de Butyle (Vitesse AcBu =100)	Non concerné	Rapport
Densité de vapeur	-	-
Solubilité dans l'eau	Totalement soluble	-
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non déterminé pour le mélange	-
Viscosité à 20°C	2	mm²/s

9.2 - Autres informations

-

10 Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité	Le mélange est principalement réactif par son caractère alcalin.
10.2 - Stabilité chimique	Le mélange est chimiquement stable dans les conditions d'utilisation et de stockage prévues (voir sections 5 et 7).
10.3 - Possibilité de réactions dangereuses	Réaction exothermique avec des métaux légers en poudres. Réaction exothermique et dégagement gazeux possible avec les acides forts.
10.4 - Conditions à éviter	Pas de conditions particulières.
10.5 - Matières incompatibles	Ne pas mélanger ou stocker avec des métaux légers. Ne pas mélanger ou stocker avec des acides forts.
10.6 - Produits de décomposition dangereux	Hydrogène (métaux légers) Exothermie (acides)

11 Informations toxicologiques

11.1 - Information sur les effets toxicologiques	
---	--

Toxicité	Des données sont disponibles individuellement pour les composants du mélange. Pas de toxicité aiguë selon les voies probables de pénétration dans l'organisme (inhalation, contact cutané) et l'exposition liée aux utilisations identifiées (voir section 1).			
Composant / Substance	Méthode	Espèce	Durée d'exposition	Dose
Tensioactif anionique	Orale DL50 Inhalation CL50 (brouillard) Cutané DL50	Rat Rat Rat		>2500mg/kg nd >2000mg/kg
Tensioactif non ionique	Orale DL50 Inhalation CL50 (brouillard) Cutané DL50	Rat Rat Lapin		940 mg/kg nd nd
Tensioactif non ionique	Orale DL50 Inhalation CL50 (brouillard) Cutané DL50	Rat Rat Lapin	4h	>940 mg/kg nd nd
Hydroxyde de sodium	Orale DL50 Inhalation CL50 (poussières) Cutané DL50	Rat Rat Lapin	4h	nd nd nd
Diethylenetriamine penta(méthylène phosphonate) de sodium	Orale DL50 Inhalation CL50 (poussières) Cutané DL50	Rat Rat Lapin	4h	7180 mg/kg nd >7940 mg/kg
Métasilicate de sodium	Orale DL50 Inhalation CL50 (poussières) Cutané DL50	Rat Rat Lapin	4h	1152 mg/kg >2,06 mg/l >5000 mg/kg

Danger par aspiration	Brûlures graves des muqueuses buccales, de l'œsophage.
Corrosion	Effet caustique pouvant provoquer des brûlures graves et des lésions de la peau.
Irritation de la peau	
Lésions oculaires	Le contact prolongé non rincé immédiatement peut causer des lésions oculaires graves, voire irréversibles.
Irritation oculaire	
Inhalation	L'inhalation d'aérosols du mélange en concentration et durée supérieures aux recommandations des valeurs limites d'exposition professionnelles peut causer : - irritation sévères des voies aériennes - brûlures des voies aériennes et des poumons en cas d'inhalation massive.
Sensibilisation respiratoire	Ne contient pas de composant présentant un risque de sensibilisation respiratoire.
Sensibilisation cutanée	Ne contient pas de composant présentant un risque de sensibilisation cutanée.
Mutagénicité des cellules germinales	Pas d'effets mutagènes connus pour les composants du mélange.
Cancérogénicité	Pas d'effets cancérogènes connus pour les composants du mélange.

12 Informations écologiques

	Ne pas rejeter dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Les informations ci-dessous sont issues des composants du mélange.
12.1 - Toxicité	Le mélange ne contient pas de composant classé toxique ou nocif pour l'environnement. Le mélange non dilué est dangereux pour l'environnement à cause de son pH élevé.
12.2 - Persistance et biodégradabilité	Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement n°648/2004/CE relatifs aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à disposition des autorités compétentes et leur seront fournies à leur demande expresse.
12.3 - Potentiel de bioaccumulation	Les composants ne sont pas bioaccumulables d'après leurs évaluations individuelles. Les composants ne sont pas attendus pour être bioaccumulables.
12.4 - Mobilité dans le sol	Le mélange est soluble dans l'eau et peut être entraîné dans les cours d'eau et sols. N'est pas susceptible de s'adsorber sur les sédiments et les boues d'épuration.
12.5 - Résultat de l'évaluation PBT et vPvB	Le mélange ne contient pas de composant PBT ou vPvB.
12.6 - Autre	Ne contient pas des Composés Organiques Volatils. Le mélange ne contient pas de composé dégradant la couche d'ozone.

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets	
---	--

Mélange usagé	Ne pas rejeter à l'égout ou dans le milieu naturel. Remettre à un récupérateur agréé. Traitement possible en station d'épuration industrielle suivant validation préalable.
Code déchet du mélange usagé	11 01 13* (déchet de dégraissage contenant des substances dangereuses) 12 03 01* (liquides aqueux de nettoyage)
Emballages souillés	Remettre à un récupérateur agréé et favoriser les filières de recyclage. Ne pas réutiliser sans lavage pour stocker un mélange autre que celui d'origine. L'emballage est lavable à l'eau claire. Les eaux de lavage doivent être collectées pour traitement.

14 Informations relatives au transport

ADR/RID	
14.1 - Numéro ONU	1760
14.2 - Nom d'expédition	Liquide corrosif, nsa (hydroxyde de sodium, en mélange)
14.3 - Classe de danger	8
14.4 - Groupe d'emballage	III
14.5 - Danger pour l'environnement	Non
14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir en particulier les sections 5, 6, 7 et 10.

15 Informations réglementaires

15.1 - Réglementations particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
Réglementation de l'UE	Directive 67/548/CEE (DSD) Directive 1999/45/CE (DPD) Règlement 1272/2008 (CLP) Règlement 1907/2006 (REACH)
Maladies professionnelles selon le Code du Travail en France	- Mesures de prévention et de protection selon le Décret n°2003-1254 (Décret ACD).
15.2 - Évaluation de la sécurité Chimique	Les substances contenues dans ce mélange ont été enregistrées selon les exigences de REACH.

16 Autres données

Durée maximale de conservation : 24 mois à partir de la date de fabrication (voir le n° de lot)

Pictogrammes applicables au mélange selon Directive DPD n°1999/45/CE :



C - Corrosif

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations nationales et communautaires. Les informations et les recommandations fournies ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les utilisations de ce produit doivent correspondre à celles prévues lors de la conception du produit et définies dans la section 1 de la présente fiche.

Texte intégral des phrases de risques et de danger mentionnées en sections 2 et 3 de la présente fiche

R22 - Nocif par ingestion.
R35 - Provoque de graves brûlures.
R37 - Irritant pour les voies respiratoires.
R38 - Irritant pour la peau.
R41 - Risque de lésions oculaires graves.
H290 - Peut être corrosif pour les métaux
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H315 - Provoque une irritation cutanée
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H335 - Peut irriter les voies respiratoires